



LUTTER CONTRE LA PAUVRETE EN MILIEU PROFESSIONNEL : UNE DEMACHE A SUIVRE

PAUVRETE ET VULNERABILITE

Une personne vulnérable est une personne dotée de ressources ou non et qui vit dans une situation de pauvreté endémique, chronique.

C'est donc un état, et un état qui se caractérise par le fait que l'on ne dispose pas **des ressources suffisantes** pour satisfaire de **besoins vitaux élémentaires**. Se nourrir, se soigner, éduquer ses enfants, se loger, se déplacer etc. c'est une véritable galère.

Il y a donc quelques indicateurs : on peut en citer trois (3) :

- Les revenus bas
- L'accès difficile aux infrastructures socio-économique de base (santé, éducation, logement, eau potable, transport, énergie, communication...)
- L'insatisfaction permanente des besoins fondamentaux

C'est un combat permanent pour la survie. On ne fait que régler les problèmes les plus pressants et les plus immédiats

Les conséquences :

On ne peut pas épargner, investir, faire des plans ou des programmes ou tout simplement prévoir !

Que faire alors ?

LES ACTIONS A MENER

1. Procurer des **activités (économiques) secondaires ou complémentaires** aux personnes vulnérables actives, pour améliorer /augmenter leurs revenus.
2. Leur apprendre à **mutualiser** les efforts en les aidant à travailler en réseau avec d'autres professionnels, afin de créer des organisations professionnelles, car l'union fait la force. Et, c'est à partir de ces organisations qu'il est possible de les aider à mettre en place des mécanismes de prise en charge de leurs besoins communs :
 - a. La collecte, approvisionnement, stockage, conservation conditionnement, distribution, promotion
 - b. L'information, formation, perfectionnement
 - c. La protection sociale (assurance maladie)
 - d. le micro crédit (épargne et crédit)
 - e. la facilitation de l'accès au crédit (caution solidaire ou fonds de garantie)
 - f. les pépinières, incubateurs, zones d'entreprises notamment artisanales
3. Les aider à travailler en chaîne, en **filière**, pour stabiliser les revenus
4. Pour les aider à améliorer leur production, impliquer les autres intervenants de la filière notamment les structures d'appui et d'accompagnement, la communauté des chercheurs, l'université, les institutions du secteur public... qui doivent travailler avec eux en **partenariat et en réseau**.

STRATEGIE DE DIVERSIFICATION D'ACTIVITES

Nous travaillons dans le secteur agricole avec des groupements maraîchers. Une maraîchère gagne en moyenne par cycle de production de 45 jours au plus 80 000 CFA. Et elle mène une activité saisonnière. Or, à Brazzaville lorsqu'on est locataire et chef de ménage avec 5 personnes au moins à charge, on doit disposer d'un revenu de 300 000 CFA au moins. Comme ces maraîchères sont dans la banlieue de Brazza, et de surcroît chefs de ménage, elles doivent disposer du même budget familial pour vivre décemment. Donc il faut qu'elles complètent leurs revenus, pour tendre vers le niveau requis, à savoir 300 000 CFA.

Pour cela, la seule stratégie possible, c'est d'aider le chef de ménage à choisir une activité de diversification qui cadre avec son activité principale. C'est ce que nous avons fait avec les maraîchères de Loua et les producteurs de manioc d'Odziba. Nous leur avons proposé la culture intensive du Moringa Oléifera. En effet, le Moringa est une plante à croissance rapide et à multiples usages dotée de vertus médicinales. Nous l'utilisons comme complément alimentaire pour lutter contre la malnutrition et les maladies associées. Cette plante pousse toute l'année et demande peu d'effort, une fois le planting terminé.

Notre plateforme avait déjà modélisé le volet agronomique avec l'appui de la communauté des chercheurs. Et le rendement au M2 est connu. C'est pourquoi les maraîchères ont accepté de jouer le jeu.

Nous les appuyons à l'heure actuelle. Nous allons suivre leurs activités et nous ferons une étude d'impact du programme sur leur niveau de revenus au bout de 12 mois.

STRATEGIE DE PROMOTION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Nous partons du principe que le rôle du maraîcher est de produire le matériel végétal demandé par un marché ciblé. Et qu'il est malsain de la contraindre de s'occuper de la vente de sa production. Elle perd du temps, de l'énergie et de l'argent et parfois une grande partie de sa production est même invendue, donc perdue. En plus elle opère seul. Ce qui est contre productif.

C'est pour cela que systématiquement nous incitons ces maraîchers à se regrouper en créant leur association professionnelle. Et c'est ce type de plateforme qui peut mieux organiser la satisfaction des besoins communs exprimés par membres : collecte, stockage, conservation, conditionnement, commercialisation

Mais, il faut bien insister sur le fait que c'est autour du regroupement professionnel que beaucoup de mécanismes de lutte contre la pauvreté vont être organisés. Parce que c'est la plateforme qui va aider la création des dispositifs de prise en charge des besoins du groupement. C'est le cas de :

1. les **centrales** chargées de collecter, acheter les intrants, transporter, assurer la conservation, le stockage, le conditionnement des produits et mettre en place un réseau de vente des produits des membres.
2. les **mutuelles de santé** pour assurer aux membres une protection sociale dont l'assurance maladie qui est nécessaire pour pérenniser l'activité des membres donc les chefs de ménage.
3. les **structures de cautionnement mutuel** ou caution solidaire pour faciliter l'accès au crédit des membres.
4. les **structures de micro-finance** ou tout simplement les tontines pour épargner les revenus et satisfaire les besoins en fonds de roulement des membres.

FAVORISER LA MISE EN PLACE DES FILIERES ECONOMIQUES PORTEUSES

Donc, c'est au fur et à mesure que les organisations professionnelles se mettent en place, que nous pouvons appuyer l'organisation de l'ensemble des acteurs en filière : de la production des matières premières jusqu'à la distribution des produits dérivés manufacturés sur le marché ciblé. C'est plus cohérent. Et pour nous, dans le cadre de nos activités d'appui aux populations vulnérables, il s'agit de la filière du Moringa Oleifera : de la production des feuilles à la fabrication des produits dérivés et à leur mise en marché.

En se référant à notre expérience en cours, nous partons du principe que le rôle de nos maraîchères est de produire des feuilles de Moringa, et que leur Centrale, le GFAD GIE, va s'occuper de tous les aspects logistiques pour qu'elles se consacrent exclusivement à leur métiers de production du matériel végétal, et que leur production parviennent dans de bonnes conditions à leur client qu'est l'unité pilote de fabrication de la poudre de feuilles de Moringa que nous venons de monter. Cette unité est prête à recevoir le matériel végétal dès la première coupe. Comme l'unité pilote est membre de la centrale aussi, le GFAD Gie va commercialiser sa production de poudre de feuilles, un produit manufacturé bien sûr, dans le réseau de distribution que nous aidons à mettre en place.

Ainsi, nos maraîchères ont un marché sûr et régulier. Elles peuvent donc bien planifier leurs revenus et surtout bien planifier leur budget familial. Nous allons leur apprendre la technique bien sûr.

Par ailleurs, grâce à cette démarche il est possible de contrôler et réguler les prix des produits au sein de la filière, pour que chaque intervenant dans la chaîne connaisse son rôle et sa place, et en définitive trouve son compte.

LE PARTENARIAT

Pour appuyer et accompagner cette population vulnérable, les membres du Réseau Espace Créateurs notamment GFAD Gie et Training qui ont signé la convention de financement avec la Banque de développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), doivent avant tout travailler en complémentarité dans le cadre d'un **partenariat (interne)** entre les membres du réseau.

Ensuite, une fois ce partenariat conclu et mis en oeuvre, le **partenariat (externe)** avec les autres corporations (communauté scientifique, autres structures de soutien aux initiatives économiques) peut se développer dans le cadre des plateformes thématiques à mettre en place et à animer.

Marguerite HOMB
Réseau Espace Créateurs
Coordinatrice de Training et de Santé & Nature
36, rue Madingou
En face CEG de la paix
Moungali
Brazzaville

Tel 666 21 93
E mail training_congo@yahoo.fr
santenaturemoringa@yahoo.fr,
moringa2010@yahoo.fr